



Avec près de la moitié de la population mondiale qui vit aujourd'hui en zones urbaines et les prévisions de croissance de l'urbanisation pour la prochaine décennie, la pression sur les villes historiques et leur paysage urbain historique va continuer à augmenter. La conservation urbaine et paysagère va donc devenir l'une des tâches les plus dynamiques et les plus ardues de notre époque. Depuis quelques années, on constate aux sessions du Comité du patrimoine mondial une augmentation spectaculaire des débats sur les constructions de grande hauteur et les interventions d'architecture contemporaine sur des sites du patrimoine mondial.

Avec quelque 200 villes historiques ou centres historiques inscrits sur la Liste du patrimoine mondial (et le nombre augmente chaque année), le Comité s'attend à devoir consacrer de plus en plus de temps à discuter de cas où les valeurs culturelles et historiques – et surtout la valeur universelle exceptionnelle justifiant l'inscription d'un bien sur la Liste du patrimoine mondial – sont menacées par le développement urbain et l'architecture contemporaine.

Lors de sa 27^e session en 2003 à Paris, le Comité a demandé l'organisation d'une conférence internationale sur les moyens de réguler efficacement les besoins de modernisation de notre environnement urbain quotidien, tout en sauvegardant le patrimoine irremplaçable constitué par nos villes historiques. Le Centre du patrimoine mondial, en coopération avec la Ville de Vienne et l'ICOMOS, a donc organisé la conférence internationale « Patrimoine mondial et architecture contemporaine – Gérer le paysage urbain historique » qui s'est tenue à Vienne, Autriche, du 12 au 14 mai, à l'invitation du Gouvernement autrichien.

Plus de 600 experts et professionnels de 55 pays ont assisté à cette conférence et ont discuté de 70 exemples concrets de constructions de grande hauteur et d'interventions architecturales contemporaines dans des villes historiques et des paysages urbains du patrimoine. De l'avis général, il faudrait disposer de critères et de directives pour gérer la conservation du paysage urbain historique car les chartes et recommandations actuelles ne suffisent plus à cet égard.

C'est pour cette raison qu'un projet de mémorandum a été rédigé avant la conférence par le Centre du patrimoine mondial, l'ICOMOS et l'ICCROM, ainsi que des organisations partenaires – l'Organisation des villes du patrimoine mondial, la Fédération des architectes paysagistes, l'Union internationale des architectes et la Fédération internationale pour l'habitation, l'urbanisme et l'aménagement du territoire. Les débats et commentaires lors de la conférence ont permis d'affiner ce document, maintenant dénommé *Mémorandum de Vienne*, qui va être présenté au Comité à sa 29^e session à Durban, Afrique du Sud, en juillet prochain.

L'UNESCO accueille avec intérêt et favorise les expressions culturelles contemporaines, y compris l'architecture moderne. Il y a cependant des limites à ce que l'on peut planifier, concevoir et construire lorsqu'il s'agit des environnements historiques de valeur, sélectionnés pour inscription sur la Liste du patrimoine mondial. Un site du patrimoine mondial n'est pas un site comme les autres et il exige un traitement spécial. Les constructions de grande hauteur doivent donc être situées suffisamment à l'écart des quartiers historiques pour ne pas détruire de délicats équilibres de l'environnement bâti, ou cacher la vue de monuments et paysages historiques.

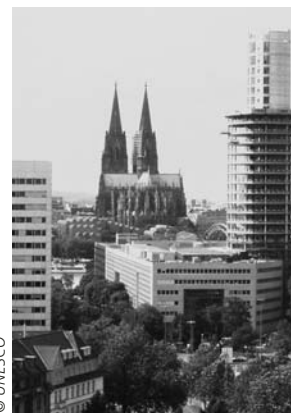
Le Comité, à titre proactif pour empêcher de futurs problèmes, a demandé que cette conférence facilite le débat public, fasse connaître différents points de vue et parvienne à un consensus sur un minimum de conditions à prendre en compte lorsque l'on aborde des environnements urbains complexes, sujets au changement. Si le Comité décide d'adopter le *Mémorandum de Vienne*, nous disposerons d'un outil supplémentaire pour discuter, évaluer et estimer les futurs cas comportant des constructions de grande hauteur et des interventions contemporaines dans des environnements urbains d'importance patrimoniale. Les différents pays seront ensuite invités à utiliser ce nouvel outil et à le rendre opérationnel dans leur politique générale et leurs stratégies de gestion de la conservation.

Francesco Bandarin

Francesco Bandarin, Directeur du Centre du patrimoine mondial

sommaire

Les tours projettent une image de marque, recherchée avant tout par les promoteurs immobiliers et les entreprises. On peut aussi répondre au besoin de densité, comme on l'a souvent montré, par d'autres formes urbaines au volume de faible hauteur.



Jade Tabet, membre de la Délégation libanaise du Comité du patrimoine mondial, à la conférence sur le patrimoine mondial et l'architecture contemporaine à Vienne, Autriche

La construction des immeubles de grande hauteur en face de la Cathédrale de Cologne, Allemagne, a eu un impact négatif sur l'intégrité visuelle du site, raison pour laquelle il a été inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en péril en 2004.

1 Editorial - Francesco Bandarin
Directeur du Centre du patrimoine mondial

2 Rennell Est : l'heure du choix

Vers un Fonds du patrimoine mondial africain

Entretien avec le Président de la Conférence générale de l'UNESCO

Durmitor : l'histoire d'une réussite

3 Valeur universelle exceptionnelle : la réunion de Kazan

Seconde réunion internationale sur les forêts du patrimoine mondial

Découverte archéologique à Axoum

Patrimoine mondial en péril

4 Pour en savoir plus

Qui fait quoi ?

Calendrier

Rennell Est : l'heure du choix

Le Centre du patrimoine mondial et l'UICN ont organisé du 30 mars au 5 avril une mission commune sur le site du patrimoine mondial de Rennell Est, Iles Salomon. Objectif : évaluer l'état de conservation pour en rendre compte, étudier le projet de plan de gestion des ressources et le projet de loi de protection nationale du patrimoine mondial, et documenter et étudier l'efficacité de la protection coutumière du bien.

Ce bien, situé dans la partie sud-est de l'île de Rennell, est une étape pour la migration et l'évolution des espèces dans le Pacifique occidental et un site important pour la biogéographie insulaire, ainsi qu'un laboratoire naturel pour l'étude scientifique. Il fait partie des sites du patrimoine mondial sous régime coutumier et concerné par les questions de ressources durables.



Le lac Tegano à Rennell Est, Iles Salomon

A la suite de troubles civils dans les îles Salomon en juin 2000, la gestion du patrimoine mondial a été quasiment interrompue. Le gouvernement a connu de graves difficultés de fonctionnement et le patrimoine mondial n'a plus été à l'ordre du jour. Bien que le pays retourne maintenant lentement à la normalité, l'administration du gouvernement a été très affaibli et dépend largement du financement et de l'appui extérieurs.

© Salamat Ali Tabbasum / UNESCO

Lors de l'inscription en 1998, la population de Rennell Est a été fermement convaincue que le statut de patrimoine mondial allait apporter richesse et avantages matériels immédiats à la communauté locale. Juste après l'inscription, cette opinion s'est trouvée confirmée avec le lancement d'un important projet de développement du tourisme et de petites entreprises durables par un bailleur de fonds régional. Malheureusement, ces projets ont été interrompus un an et demi plus tard à causes des troubles civils.

La mission a servi de catalyseur pour rétablir entre le Centre du patrimoine mondial et l'Etat partie le contact et la communication interrompus depuis l'inscription du site sur la Liste du patrimoine mondial. Malgré les difficultés du passé, la détermination de la population locale et son désir d'avancer, ainsi que le retour d'un gouvernement stable, créent une occasion de renouer un partenariat de collaboration efficace entre les Iles Salomon et le Centre du patrimoine mondial, et de poursuivre sur la lancée du départ prometteur effectué il y a sept ans.

Vers un Fonds du patrimoine mondial africain

Un atelier sur la faisabilité d'un Fonds du patrimoine mondial africain s'est tenu au Cap, Afrique du Sud, les 16 et 17 mars. Il a réuni un groupe de décideurs et de praticiens expérimentés de divers horizons : services gouvernementaux, NEPAD, agences de développement, fondations, Organisations consultatives, Département Afrique de l'UNESCO, Centre du patrimoine mondial, ainsi que des gestionnaires de sites et des consultants. Une réunion d'experts du patrimoine mondial africain était organisée parallèlement à cette manifestation.

Le Fonds du patrimoine mondial africain proposé prendrait la forme d'une institution panafricaine indépendante, fermement engagée dans la mission de la *Convention du patrimoine mondial*. Le Rapport périodique pour l'Afrique, adopté par le Comité du patrimoine mondial à sa 26^e session à Budapest, Hongrie, en 2002, incluait une recommandation de créer un « Fonds du patrimoine mondial africain » qui permettrait d'augmenter les ressources financières nécessaires pour résoudre les problèmes de préservation et de protection des sites africains du patrimoine mondial.

La réunion d'experts du Cap a traité des difficultés d'application de la *Convention* en Afrique. Elle a aussi réalisé un exposé de la situation qui dresse les grandes lignes d'un plan d'action décennal pour le patrimoine mondial africain, à présenter pour accord au Comité du patrimoine mondial, au NEPAD et à l'Union africaine en 2005. Le Fonds du patrimoine mondial africain serait intégré comme outil de mise en œuvre de ce plan.

L'atelier a recherché les moyens de créer un Fonds de ce genre et étudié des possibilités de structures et d'approches stratégiques de partenariats à long terme.

La question qui se pose, telle qu'exprimée à la réunion, est d'augmenter les ressources disponibles en élargissant le cercle des acteurs qui coopèrent en faveur de la conservation du patrimoine mondial en Afrique. L'objectif est de soutenir les efforts des Etats parties pour améliorer la représentativité du patrimoine mondial africain sur la Liste, et de réduire le nombre de sites africains sur la Liste du patrimoine mondial en péril.

Durmitor : l'histoire d'une réussite



Le Parc national Durmitor

Le Gouvernement de la République de Monténégro, Serbie et Monténégro, a renoncé à un projet de construction de barrage qui aurait inondé une partie des gorges de la Tara, dans la Réserve de biosphère de l'UNESCO. Cette Réserve est proche du Parc national Durmitor, classé au patrimoine mondial depuis 1980.

La décision de Monténégro d'abandonner le projet a été prise à la suite de l'envoi sur place d'un groupe d'experts de l'UNESCO-UICN par le Directeur général de l'UNESCO. La mission a recommandé au Comité du patrimoine mondial d'inclure le Parc national de Durmitor sur la Liste du patrimoine mondial en péril si le barrage était construit, concluant que le projet aurait menacé de nombreuses espèces de flore et de faune sur le site, et notamment des poissons migrateurs.

La mission d'experts a encouragé un renforcement de la collaboration entre la République de Monténégro, Serbie et Monténégro, et Bosnie-Herzégovine pour coordonner les activités sur les deux rives des gorges de la Tara. Elle a recommandé la réalisation commune d'activités de protection, ainsi qu'une coopération en vue d'une possible extension du bien du patrimoine mondial. Elle a également souligné l'importance d'un développement durable à long terme pour la protection du site et de la Réserve de biosphère voisine.

Cette décision, deux mois après l'accord entre la Lituanie et la Fédération de Russie sur la protection du site du patrimoine mondial de l'Isthme de Courlande, témoigne de nouveau de l'efficacité de la *Convention du patrimoine mondial* en tant qu'instrument de coopération internationale et de protection du patrimoine.

Professeur
Michael
Abiola
Omolewa



Entretien avec le Président de la Conférence générale de l'UNESCO, Délégué permanent du Nigeria auprès de l'UNESCO, Pr Michael Abiola Omolewa

Vous avez suivi la réunion d'experts du patrimoine mondial africain au Cap, Afrique du Sud, en mars. Cette réunion s'est tenue en même temps qu'un atelier sur la création d'un Fonds du patrimoine mondial africain. En quoi ces réunions étaient-elles importantes ?

Ces réunions ont eu lieu en partie pour répondre à l'initiative du NEPAD, qui, depuis quatre ans, a défini des questions importantes pour l'Afrique. Les dirigeants africains ont demandé des partenaires pour les aider à porter le fardeau du développement de la région. Je vois cette initiative dans ce contexte. L'Afrique définit ses besoins en matière de promotion du patrimoine et de conservation. De plus en plus de pays africains s'intéressent davantage à la préservation du patrimoine et s'engagent maintenant avec l'UNESCO, le Comité et le Centre du patrimoine mondial. Le Président de l'Union africaine, Président nigérian Olusegun Obasanjo, et le Comité du patrimoine mondial tentent d'attirer l'attention sur les besoins de l'Afrique.

Quel est le rôle de l'Afrique par rapport à ce concept de patrimoine mondial qui évolue ?

Le concept de patrimoine culturel immatériel progresse. L'Afrique commence à apprécier son immense richesse dans des domaines comme les récits traditionnels, les chansons et les proverbes. Nous ne parlons pas de monuments en tant que tels – de gratte-ciel, par exemple – mais du patrimoine du cœur et de l'esprit. Il y a aussi ici toute une richesse de langues et d'usages linguistiques. L'Afrique s'associe maintenant avec des hommes et

des femmes du monde entier qui voient la culture de cette manière diversifiée et générale – des habitants des pays développés qui respectent la culture et l'expression artistique.

Que pensez-vous de la réunion d'experts sur le concept de valeur universelle exceptionnelle, tenue en avril à Kazan, Fédération de Russie ?

La réunion de Kazan a essayé de définir les règles du jeu. Qu'est-ce que la valeur universelle exceptionnelle ? Qui la définit ? Quels éléments faut-il prendre en considération ? Toutes les régions étaient représentées. On a constaté un véritable intérêt et beaucoup de transparence à cette réunion dont le compte rendu sera présenté pour étude à la 29^e session du Comité.

La 29^e session du Comité sera la première à se tenir en Afrique sub-saharienne. Quels commentaires cela vous inspire-t-il ?

J'en suis vraiment très heureux. Le Comité du patrimoine mondial prouve que la culture doit être considérée comme quelque chose d'universel, et non comme le monopole d'une région. La tenue de cette réunion à Durban permettra aussi à des Africains qui ne peuvent voyager loin d'y participer et de se faire une idée par eux-mêmes. Ce qui nous unit tous, avec un minimum d'incompréhension, c'est la culture. La culture est notre langue commune et j'estime que le Centre du patrimoine mondial et le Secteur de la Culture de l'UNESCO traitent ce sujet de manière professionnelle.

Valeur universelle exceptionnelle : la réunion de Kazan

A la demande du Comité du patrimoine mondial à sa 28^e session, une Réunion spéciale d'experts sur la Convention du patrimoine mondial et le concept de valeur universelle exceptionnelle s'est tenue du 6 au 10 avril à Kazan, Tatarstan, Fédération de Russie. Elle a rassemblé une trentaine d'experts du monde entier et des représentants des Organisations consultatives et du Centre du patrimoine mondial. Le Maire de Kazan, Kamil Iskhakov, ainsi que le vice-Ministre russe des Affaires étrangères, Yuri Fedotov, ont pris la parole à l'ouverture de la réunion.

Le Comité du patrimoine mondial avait demandé la tenue de cette réunion de crainte que la valeur universelle exceptionnelle puisse être interprétée et appliquée de diverses manières dans différentes régions et par des partenaires différents.

Les groupes de travail ont commencé par discuter de la compréhension du concept de valeur universelle exceptionnelle, selon la Convention du patrimoine mondial.

Trois grands thèmes ont ensuite été traités en petits groupes. Un groupe a étudié comment mieux identifier les biens ayant une valeur universelle exceptionnelle et préparer des Listes indicatives. Il a discuté du déroulement du processus dans différentes régions et étudié ceux qui y participent.

Un autre groupe a réfléchi sur les moyens d'améliorer les propositions d'inscription de biens susceptibles de posséder une valeur universelle exceptionnelle. Il a traité non seulement des mesures à prendre pour améliorer les dossiers, mais aussi des difficultés rencontrées pour déterminer et démontrer cette valeur universelle exceptionnelle.

Un troisième groupe a travaillé sur la conservation durable des biens du patrimoine mondial et sur les exigences de gestion idéales dans les différentes régions pour maintenir l'intégrité et/ou l'authenticité des différentes catégories de biens du patrimoine mondial.



Themba Wakashe, Président du Comité du patrimoine mondial ; Kishore Rao, Directeur adjoint du Centre du patrimoine mondial ; Kamil Iskhakov, Maire de Kazan ; Grigory Ordzhonikidze, Secrétaire général de la Commission nationale de la Fédération de Russie

A l'issue de ces débats approfondis en séance plénière et en groupes de travail, des recommandations détaillées ont été formulées et seront présentées à la 29^e session du Comité.

Seconde réunion internationale sur les forêts du patrimoine mondial

La Section Nature du Centre du patrimoine mondial a organisé la Seconde réunion internationale sur les forêts du patrimoine mondial à l'Ecole nationale française des Eaux et Forêts de Nancy, du 9 au 11 mars. Quarante représentants de grandes conventions, de donateurs, d'ONG et d'instituts de formation, ainsi que des professionnels de la conservation au niveau des sites, y ont participé.

Cette réunion a recommandé de considérer les écosystèmes complémentaires du paysage au-delà des limites des sites forestiers du patrimoine mondial comme des sites nouveaux et actuels. Elle a aussi demandé au Centre du patrimoine mondial de travailler en étroite collaboration avec le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique pour exécuter le programme de travail sur les aires protégées en suivant la méthode utilisée pour les écosystèmes.

Les participants ont noté que le travail de la Division des sciences écologiques et des sciences de la Terre de l'UNESCO, et la stratégie évolutive sur les forêts du patrimoine mondial se recoupent fréquemment. La réunion a donc recommandé de renforcer la collaboration pour établir des projets en commun. Il a été proposé de faire participer de grandes ONG à ces projets, permettant ainsi à des instituts de formation d'échanger leurs compétences spécialisées lors de la réalisation de projets communs.

En 1998, le Centre du patrimoine mondial a organisé la réunion inaugurale sur les forêts du patrimoine mondial à Berastagi, Indonésie. Cette réunion a réussi à faire inscrire des sites forestiers prioritaires sur la Liste du patrimoine mondial, ce qui a permis de créer de nouveaux parrainages financiers importants et de faire connaître la Convention du patrimoine mondial comme un outil de la conservation mondiale des forêts et de la biodiversité.

En partie grâce à cette réunion, les espaces forestiers tropicaux des « points névralgiques de biodiversité » sont maintenant généralement bien représentés sur la Liste du patrimoine mondial. Il faudrait maintenant viser à consolider les acquis de la conservation sur ces sites et à épauler l'efficacité de la gestion pour mieux les protéger, comme l'indique la récente analyse de l'UICN sur les lacunes des sites naturels.

La Liste du patrimoine mondial comprend actuellement environ 17 % des espaces forestiers protégés. Quatre-vingt-sept sites du patrimoine mondial incluent une importante couverture forestière qui s'élève à environ soixante-dix millions d'hectares (20 % de plus que la superficie de la France). Le Centre du patrimoine mondial est engagé dans la gestion de projets soutenant la préservation de la forêt dans vingt-et-un de ces sites, et dans quatre autres sites du patrimoine mondial à travers le monde, pour un budget total de plus de 25 millions de dollars EU.

Lorsque l'on considère ces statistiques, il est clair que le Centre du patrimoine mondial, avec d'autres partenaires essentiels, a un important rôle à jouer dans la préservation des forêts de la planète, mais, pour être efficace, il faut coordonner les actions des différents groupes. Le Centre du patrimoine mondial travaille donc maintenant à tisser les partenariats nécessaires pour s'assurer que la Convention réalise son potentiel en contribuant à réduire la perte de biodiversité mondiale.



Participants à la 2^e Réunion sur les forêts du patrimoine mondial à Nancy, France

Patrimoine mondial en péril



Bam et son paysage culturel, Iran

Le site de « Bam et son paysage culturel » a été inscrit à la fois sur la Liste du patrimoine mondial et sur la Liste du patrimoine mondial en péril après le terrible séisme du 26 décembre 2003 qui l'a frappée, tuant entre 30 000 et 40 000 personnes et faisant plus de 75 000 sans-abri. Ce site a une signification culturelle dans la mesure où il représente un exemple exceptionnel d'interaction de l'homme et de la nature dans un environnement en adobe désertique. Parmi ses caractéristiques essentielles, citons les vestiges de la citadelle et son peuplement fortifié (Arg-e-Bam), et un vaste espace agricole irrigué par un réseau complexe de canaux souterrains, les *qanats*, qui remontent parfois à la période achéménide et sont toujours utilisés.

Le Centre du patrimoine mondial – en coopération avec les autorités italiennes et iraniennes, et avec la participation de nombreux experts et organismes internationaux – a organisé une réunion technique à Rome (les 10 et 11 mai) pour étudier des propositions de mesures à prendre pour la réhabilitation de Bam et son paysage culturel. Des représentants de l'ICOMOS, de l'ICCROM et de CRATerre ont aussi assisté à cette réunion.

Depuis le tremblement de terre, et sous l'égide de l'UNESCO, des responsables iraniens et des experts internationaux ont travaillé ensemble avec la communauté locale à la réhabilitation du patrimoine culturel du lieu. Toutefois, l'ampleur des problèmes, et notamment les besoins humanitaires de la population et la complexité des problèmes de conservation du site ont entravé en grande partie l'avancement des travaux.

La réunion de Rome, financée par le Gouvernement italien, était donc organisée à la fois pour stimuler la réflexion sur l'approche de réhabilitation la plus adaptée, et pour réunir un soutien supplémentaire et relancer la coopération entre partenaires iraniens et internationaux. Les débats, auxquels ont participé des experts de diverses disciplines, ont traité d'un grand nombre de sujets, dont la nécessité de mieux définir les valeurs du bien du patrimoine mondial pour orienter la définition d'une vision précise de sa future utilisation. Les solutions possibles incluaient la perspective de maintenir strictement au bien son caractère de site archéologique, ou de s'engager dans une restauration partielle ou totale. Plusieurs projets pilotes ont été présentés et discutés. La réunion a aidé à préciser la nature et la complexité des questions liées à la restauration de Bam et de son paysage culturel, préparant ainsi le terrain pour de futurs travaux sur le site.

Découverte archéologique à Axoum



L'obélisque d'Axoum est arrivé en Ethiopie en avril

De très importants vestiges ont été découverts à Axoum par les experts de l'UNESCO chargés d'effectuer un levé de ce site éthiopien du patrimoine mondial et de préparer l'édification de l'obélisque d'Axoum à son emplacement initial. La dernière partie de la haute stèle de 24,6 mètres qui pèse 160 tonnes est arrivée sur place. Elle était à Rome depuis 1937.

Cette découverte archéologique, selon les experts, est une nécropole royale préchrétienne, utilisée par plusieurs dynasties. Elle s'étend bien au-delà du périmètre du site archéologique actuel, aux pieds des monts Saint-Georges et Mariam.

« Des cavités et des arcades souterraines ont été découvertes aux alentours de l'emplacement initial de l'obélisque », a déclaré Elizabeth Wangari, Chef de l'Unité Afrique du Centre du patrimoine mondial. « La prospection par géoradars et électrotomographie – méthodes actuellement les plus avancées pour voir sous terre – a notamment révélé l'existence de plusieurs vastes chambres funéraires qui se situent sous le parking mitoyen du site, construit en 1963 » a précisé Jim Williams, qui a participé à la mission avec Mme Wangari.

L'équipe d'experts de l'UNESCO, dirigée par l'architecte Rodolfo Fattovich, spécialiste d'Axoum à l'Istituto Universitario Orientale de Naples, Italie, a effectué des prospections archéologiques dites « non destructives ». Les données recueillies par les géoradars et électrotomographes sont actuellement traitées dans un laboratoire de l'Université de Rome. Elles donneront lieu à des modèles en 3D des tombeaux royaux. Le traitement des images sera prochainement communiqué aux autorités éthiopiennes et italiennes.

En novembre dernier, les Gouvernements éthiopien et italien ont signé un accord bilatéral sur le retour de l'obélisque d'Axoum, dans le cadre de la Convention du patrimoine mondial. A ce titre, ils ont demandé la collaboration de l'UNESCO pour assurer le retour de la stèle.

Un colloque international **« Conserver la diversité culturelle et biologique : le rôle des sites naturels sacrés et des paysages culturels »**, s'est tenu dans le cadre de l'Exposition internationale Aichi 2005 à l'Université des Nations Unies à Tokyo, du 30 mai au 2 juin. Il était organisé par l'UNESCO et l'ONU, en partenariat avec l'UICN, le Secrétariat de la CDB, le Secrétariat de l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones (SPFI) et la FAO. Lors de ce colloque sur les interrelations de la diversité biologique et culturelle de notre planète, des experts de la protection de la nature et des représentants de communautés autochtones et locales ont présenté des études de cas de sites naturels sacrés et de paysages culturels. Le colloque a aussi étudié les liens entre interactions naturelles et culturelles, à l'intention des gestionnaires d'aires protégées et des décideurs.

Le Sommet de chefs d'Etat du Sud-Est européen qui s'est tenu en Bulgarie les 20 et 21 mai, s'est terminé par l'adoption de la **Déclaration de Varna** sur la promotion du patrimoine culturel et des corridors culturels dans la région. La réunion était organisée par le Président bulgare, Gueorgui Parvanov, le Directeur général de l'UNESCO, Koïchiro Matsuura, et le Secrétaire général du Conseil de l'Europe, Terry Davis. La Déclaration de Varna engage à prendre des mesures urgentes pour protéger le patrimoine culturel en danger dans la région, et à agir pour contrecarrer le trafic illicite des biens culturels.

Les « Journées des villes mauritaniennes du patrimoine mondial », tenues au Siège de l'UNESCO du 11 au 14 avril, ont célébré le patrimoine culturel de la Mauritanie et ses anciennes cités. Cet événement était organisé par le Centre du patrimoine mondial, l'Unité du projet sur le patrimoine culturel du Gouvernement mauritanien, et la Banque mondiale, en coopération avec la Délégation permanente de Mauritanie auprès de l'UNESCO, et avec l'appui de la France. Le 11 avril, le Président mauritanien, Maaouya Ould Sid'Ahmed Taya, le Directeur général de l'UNESCO, Koïchiro Matsuura, et le vice-Président de la Banque mondiale pour l'Europe, Jean-François Rischard, ont inauguré l'exposition itinérante **« Villes de mémoire – anciens ksour de Mauritanie »** qui partait ensuite pour le Musée de l'Adrar à Atar, Mauritanie. La conférence a été ouverte par le Sous-Directeur général pour la Culture, Mounir Bouchenaki. Le Ministre mauritanien de la Culture, Ahmedou Ould Ahmedou, a présenté les résultats de la coopération internationale dans la mise en œuvre du projet pilote « Sauvegarde et valorisation du patrimoine culturel mauritanien ».

Un **Atelier sous-régional de formation des enseignants sur le kit éducatif « Le patrimoine mondial aux mains des jeunes » en kiswahili** a été organisé par les Bureaux de l'UNESCO à Dar es-Salaam et Harare et le Centre du patrimoine mondial. Il s'est tenu du 14 au 16 mars au Centre de Recherche sur la Tradition orale et les Langues nationales africaines à Zanzibar, RU Tanzanie. Les enseignants de huit pays de la sous-région (Comores, Kenya, Ouganda, RDC, Rwanda, Tanzanie, Zambie et Zimbabwe) ont pu se familiariser avec le kit éducatif et s'informer sur le patrimoine mondial. Cela a donné lieu à des échanges sur le travail en classe concernant le patrimoine mondial, et sur les possibilités d'intégrer le kit dans les programmes scolaires. L'une des principales recommandations de l'atelier a demandé aux autorités nationales de nommer des coordinateurs pour les programmes d'éducation au patrimoine mondial, et de formuler des politiques claires sur la rationalisation de cet enseignement dans les programmes scolaires.

Qui fait quoi ?

■ **Francesco Bandarin**, Directeur du Centre du patrimoine mondial, s'est rendu en Equateur (10-17 avril) à la 5^e réunion d'experts sur le processus de proposition d'inscription du *Qhapaq Nan* (Grande Route des Andes), et a ensuite visité les Galápagos pour s'informer des problèmes de conservation locaux. Il était accompagné de **Marc Patry**, Spécialiste du Programme à la Section Nature, et de **Nuria Sanz**, Spécialiste du Programme à l'Unité Amérique latine et Caraïbes, responsable du Programme de la Route des Andes. M. Bandarin a aussi suivi à Rome (10-11 mai) la Réunion technique internationale sur la réhabilitation du patrimoine culturel de Bam, et à Vienne (12-16 mai) la Conférence internationale sur le patrimoine mondial et l'architecture contemporaine. Mme Sanz a participé à Lima (18-19 avril) à une réunion organisée par le Ministère péruvien des Affaires étrangères sur l'état de conservation du Machu Picchu et a pu discuter du Projet Vilcanota présenté par la Banque mondiale. ■ **Giovanni Boccardi**, Chef de l'Unité Asie et Pacifique, et **Hidetaka Kinami**, Expert associé, se sont rendus à Lahore, Pakistan (10-17 avril) à une réunion de suivi de l'exercice d'établissement de rapports périodiques pour les pays d'Asie du Sud, et ont aidé à établir un plan d'action pour le patrimoine culturel de la sous-région (18-19 avril). ■ **Herman van Hooff**, Conseiller pour le patrimoine mondial en Amérique latine et dans les Caraïbes, est allé à Caracas et Coro, Venezuela (12-19 avril), avec **Juan Luis Isaza**, de l'ICOMOS, en mission de suivi réactif, pour étudier l'état de conservation de Coro et son port. ■ **Guy Debonnet**, Spécialiste du Programme à la Section Nature, s'est rendu à Kinshasa, RDC (6-16 février) à une réunion du Système de gestion d'information pour les aires protégées. Il a également assisté à la Réunion sur les forêts du patrimoine mondial à Nancy (9-11 mars), organisée par Marc Patry et **Steven Ripley**, Consultant à la Section Nature. ■ **Ron van Oers**, Chef p. i. de l'Unité Amérique latine et Caraïbes, et **Grazia Piras**, Experte associée, ont discuté au Guatemala de la mise en œuvre du Plan d'action pour la Méso-Amérique (8-16 mars). Ils avaient également organisé au Belize (28 février-2 mars) un séminaire interactif de formation pour aider le Gouvernement bélizien à établir

une stratégie pour le patrimoine mondial sur cinq ans. M. van Oers, en tant que Coordinateur du Programme Villes du patrimoine mondial, a aidé à l'organisation de la Conférence internationale de Vienne. Il est aussi allé à Québec, Canada (1^{er}-4 mai), discuter du renforcement du partenariat entre le Centre du patrimoine mondial et l'Organisation des Villes du patrimoine mondial. ■ **Art Pedersen**, Consultant en tourisme et gestion des visiteurs, et **Salamat Ali Tabbasum**, Expert associé, ont participé en tant que formateurs à l'Atelier régional de formation pour l'Asie du Sud (24-29 avril) à Kandy, Sri Lanka, pour dresser un Plan d'action biennal sur la gestion du tourisme en Asie du Sud, y compris en Iran. ■ M. Pedersen et **Kerstin Manz**, Consultante à l'Unité Europe et Amérique du Nord, ont participé le 11 mars à la Foire internationale du tourisme (ITB) à Berlin, Allemagne, où ils ont fait des exposés sur « Les liens entre la conservation et le tourisme durable sur les sites du patrimoine mondial ». ■ **Vesna Vujicic-Lugassy**, Chef de l'Unité Promotion, Publications et Education, **Carmela Quin** de la même Unité, et **Livia Saldari**, Spécialiste du Programme, Division pour la promotion d'une éducation de qualité, Projet des Ecoles associées (RéSEAU), ont suivi l'Atelier international sur le matériel éducatif multimédia, organisé en collaboration avec la Commission nationale française pour l'UNESCO à Pont du Gard, France (21-23 mars). ■ **Marielle Richon**, Point focal du Forum UNESCO Université et patrimoine, est allée à Québec, Canada (23-29 mai) assister au premier séminaire international sur le patrimoine mondial pour les journalistes francophones, organisé à l'Université Laval. Elle a également participé à une réunion à Sydney, Australie (24-30 avril) d'universités participant au Projet « Partageons nos patrimoines ». ■ **Fumiko Ohinata**, Experte associée, Unité Europe et Amérique du Nord, a suivi l'atelier de formation sur la préparation de la 2^e partie des Rapports périodiques pour l'Europe centrale et orientale (14-17 avril) à Levoca, Slovaquie.

© City of Vienna



Conférence internationale sur le patrimoine mondial et l'architecture contemporaine. Vienne, Autriche

L'édition n°39 de la revue **Patrimoine Mondial**, parue en mars 2005, consacre sa une à **La Route de la Soie**. Vous pourrez également y découvrir : la **Colline royale d'Ambohimanga** à Madagascar, abritant un ensemble de lieux sacrés, une ville royale et un site funéraire, également royal ; la **Ville blanche de Tel-Aviv**, construite par des architectes formés en Europe et devenue un véritable musée du mouvement moderne ; l'enclave naturelle insolite de **Sikhote-Alin** Central dans la Fédération de Russie, abritant l'une des forêts tempérées les plus riches de la planète et refuge de nombreuses espèces en danger d'extinction comme le tigre de l'Amour ; et les **Missions franciscaines de la Sierra Gorda de Querétaro**, dont les édifices magnifiques reflètent la symbiose des efforts créatifs conjoints des Indios et des missionnaires.

Tenez-vous au courant des questions concernant le patrimoine mondial et contribuez à le soutenir en vous abonnant à *Patrimoine Mondial* (disponible en anglais, français et espagnol) :

Ediciones San Marcos
Alcántara 11, 28006 Madrid, Espagne
tel: 34 91 431 43 19 - fax: 34 91 431 65 39
e-mail: suscripciones@ediciones-sanmarcos.com
<http://worldheritagereview.org>



Maaouya Ould Sid'Ahmed Taya, Président de la République islamique de Mauritanie et Koïchiro Matsuura, Directeur général de l'UNESCO

13 au 17 juin
Groupe ponctuel non limitatif sur le Programme de la CDB sur les aires protégées. Montecatini, Italie.
Informations : k.rao@unesco.org

20 au 22 juin
Réunion sous-régionale de formation pour les Caraïbes sur « L'établissement d'une déclaration de valeur pour la Grotte de la Fontaine à Anguilla », dans le cadre du programme de renforcement des capacités des Caraïbes, organisée conjointement par l'UNESCO et le Gouvernement britannique. The Cove, Anguilla.
Informations : p.piras@unesco.org

22 au 23 juin
Seconde session plénière du Comité international de coordination pour la sauvegarde du patrimoine culturel de l'Irak. Siège de l'UNESCO, Paris, France.
Informations : a.paolini@unesco.org

23 juin
Lancement des actes de la 7^e conférence de DOCOMOMO. Siège de l'UNESCO, Paris, France.
Informations : r.vanoers@unesco.org

26 juin
Cérémonie d'inscription au patrimoine mondial de la Vallée de l'Elbe à Dresde. Dresde, Allemagne.
Informations : welterbe@dresden.de

26 au 28 juin
1^{er} colloque du projet HERMES : « Entre les mers – A la recherche de racines culturelles en Europe centrale et orientale ». Weimar, Allemagne.
Informations : sebastian.schroeder@archit.uni-weimar.de ou www.swkk.de/hermes

26 au 29 juin
42^e congrès mondial de l'IFLA : « Le paysage ouvre la voie ». Edimbourg, Ecosse, Royaume-Uni.
Informations : www.i-i.org.uk/ifla/index.php

10 au 17 juillet
29^e session du Comité du patrimoine mondial. Durban, Afrique du Sud.
Informations : a.lemastre@unesco.org

28 au 31 juillet
Atelier « Développement durable et patrimoine mondial : préservation de l'environnement », dans le cadre du projet d'éducation au patrimoine mondial de la Route de la Volga. Bucarest, Roumanie.
Informations : l.saldari@unesco.org ou v.vujicic@unesco.org

1^{er} au 3 septembre
Conférence sur « La conservation et la mise en valeur du patrimoine culturel et naturel des îles de la Méditerranée ». Rhodes, Grèce.
Informations : p.piras@unesco.org

Patrimoine Mondial

la lettre

Editeur : Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO
7, place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP, France
Fax : +33(0)1 45 68 55 70
<http://whc.unesco.org>

Rédaction : Barbara Giudice

Coordination : Vesna Vujicic-Lugassy
(e-mail : v.vujicic@unesco.org)

Assistante : Gina Doubleday

Traduction anglais-français : Sabine de Valence

Conception graphique : Nadia Gibson / Grace Hodeir

Impression : UNESCO
ISSN : 1020-0614

Cette Lettre est disponible sur demande en deux versions :
Imprimée :
écrire au Centre du patrimoine mondial
Web :
<http://whc.unesco.org/news/index-fr.htm>

